

Procès verbal du Mercredi 31 Juillet 2024 à 20h

Présents : EYSSAUTIER Yann (Président de séance) - DUPORTAIL Christine -LABOURY Jean-Claude -ELIET Claire -BETTON Caroline- BOUVET Tanguy - CAILLET Carmen (secrétaire de séance) - DESBOS Thierry - GOUY Damien -GUAY André - HUGUET Sonia - REYNAUD Jean-Luc

Excusés : CROUZET Vincent (pouvoir à ELIET Claire) - MINODIER Thomas (pouvoir à EYSSAUTIER Yann) -CHAUVIN Jean-Paul (pouvoir à REYNAUD Jean-Luc)

DELIBERATION N° 1 : Aménagement d'une salle de spectacles dans la chapelle de l'ancien couvent Saint-Joseph : attribution des marchés de travaux

Mr Le Maire présente les marchés retenus pour les travaux de la chapelle

Lot 01 VRD- Démolition-gros œuvres - Faïences :

Michel SAVEL- Montant : 99 995,48 € HT

Lot 02 Charpente Bois- Couverture- Zinguerie :

Déclaré infructueux - Estimation : 5 009 €

Lot 03 Métallerie- Menuiseries extérieures- Occultation :

2APIC - Montant : 104 004,81 € HT

Lot 04: Chauffage- Ventilation- Plomberie -Sanitaire:

SANIPAC Montant : 110 396,69 € HT

Lot 05 Courants forts - Courants faibles :

RCE Réalisation Construction Electrique- Montant : 57 484,80 € HT

Lot 06 Doublage-Cloisons- Faux plafonds- Flocage- Peinture :

Jérémy FOMBONNE Montant : 81 858,43 € HT

Lot 07 Menuiseries intérieures :

JP CREABOIS Montant : 91 578,08 € HT

Lot 08 Revêtements de sol souples :

Jérémy FOMBONNE Montant : 12 830,01 € HT

Lot 09 Tribunes télescopiques :

COS TRIBUNE Montant : 107 694,00 € HT

Lot 10 Audiovisuel- Eclairage scénique- Son :

Offre de base + PSE N°4 Equipements de Vidéo projection

MANGANELLI TECHNOLOGY Montant : 242 394,00 € HT

Lot 11 Tentures- Serrureries scéniques :
SN LEBLANC SCENIQUE Montant : 169 837,00 € HT

Mr le Maire appelle le Conseil Municipal à délibérer

Vote : 12 Pour – 3 Contre

Délibération 2 : Subvention de 50 € au Comité des fêtes

Mr le Maire propose une subvention exceptionnelle au Comité des fêtes pour la participation à une animation programmée par le Comité d'animation de l'Ardéchoise.

Le Conseil Municipal délibère

Vote : 15 Pour

INFORMATIONS DIVERSES

- La mairie a enregistré deux marques d'intérêt à la reprise de la caserne des pompiers pour démontage.
- Les machines à laver de la buanderie de l'ancien couvent St Joseph sont trop anciennes et énergivores pour une activité de laverie automatique.
- Les toilettes sèches du jardin du couvent doivent être réaménagées ou retirées. La mairie prendra contact avec l'association «La Daronne» à l'origine de l'installation.
- Le devenir de la maison du 13 place de l'église sera au prochain ordre du jour du Conseil Municipal.